



## **Demande de soutien aux initiatives de démarrage de jardins communautaires et collectifs sur le domaine public pour les organismes communautaires prévu au printemps 2022**

Depuis quelques années, nous remarquons un engouement de plus en plus répandu pour l'agriculture urbaine. En mars 2017, la Ville de Laval adoptait son premier cadre de référence de soutien aux initiatives de démarrage de jardins communautaires et collectifs. Par le fait même, elle reconnaît officiellement les bénéfices que représentent de tels projets sur son territoire. En cohérence avec ce cadre, le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social souhaite offrir un soutien financier pour deux organismes communautaires désireux de démarrer un jardin communautaire ou collectif sur le domaine public en 2022.

### **Soutien offert par la Ville de Laval par jardin**

- Subvention d'un maximum de 6 000.00\$ pour l'animation et la gestion du jardin (outillage, ressources humaines et formations) pour une durée de trois (3) ans ;
- Un accompagnement pour trouver un site potentiel ;
- L'installation de clôture jusqu'à un maximum de 108 pieds linéaires ;
- Un maximum de 15 mètres cube de terreux par jardin pour la 1<sup>re</sup> année de démarrage et d'un mètre cube pour la deuxième année ;
- 1 composteur domestique et/ou 1 bac roulant de matière organique (brun);
- 1 bac roulant de recyclage (bleu);
- 1 bac roulant de déchets (noir)
- 1 baril de récupération d'eau de pluie;
- Selon la disponibilité, du compost municipal en vrac;
- La réparation des bris du matériel étant la propriété de la municipalité ;
- L'accès à l'eau (à partir d'une infrastructure municipale existante) ;
- Des outils de gestion.

### **Implication de l'organisme gestionnaire**

- Signature du protocole d'entente avec la Ville de Laval ;
- Animation et gestion des jardins ;
- Mobilisation et participation citoyenne ;
- Création des outils de gestion ;
- Rédaction des redditions de compte annuelles.

Notez qu'afin de favoriser la pérennité et la réussite de tout projet de démarrage de jardin, un comité interservices analysera les demandes reçues en fonction des balises du cadre de référence que vous trouverez sur le site web de la Ville de Laval au même endroit que le formulaire de demande et du guide d'informations.